

Paris, le 16 mars 2021

LE CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE DEMANDE UNE DATE DE RÉOUVERTURE POUR LES COMMERCES ACTUELLEMENT FERMÉS

Une nouvelle fois, l'Institut Pasteur vient énoncer dans un [rapport en date du 9 mars 2021](#) que « *la fréquentation des lieux publics où les gestes barrières peuvent être respectés notamment dans les commerces, n'a pas été associée à un sur-risque d'infection* ».

A la lecture de cette nouvelle étude, les professionnels du commerce rappellent que les commerces ne sont pas des lieux de contamination pour les clients et les collaborateurs. Le Conseil du Commerce de France qui les représente souhaite que leur soit précisée rapidement une date de réouverture des grands magasins et des centres commerciaux au niveau national et des commerces fermés dans les zones sous confinement le week-end.

Ces entreprises ont besoin de retrouver rapidement une activité stable compte tenu des impacts économiques et la gestion des stocks qui pèsent sur leur trésorerie mais également des effets négatifs sur les salariés qui sont sans activité et sans visibilité sur leur emploi depuis des mois.

Les commerces respectent scrupuleusement les consignes recommandées par le rapport susnommé à savoir informer sur les gestes barrières, porter le masque, s'isoler en cas de contamination, etc. Conscients de leur responsabilité, ils ont veillé dès le mois de mai 2020 puis en novembre 2020 à proposer et appliquer des protocoles sanitaires renforcés pour permettre la pleine et entière sécurité sanitaire de leurs clients.

Les fédérations du commerce demandent une date de réouverture car elles ont besoin de visibilité et d'anticipation pour favoriser une réouverture la plus sereine possible.

Contact presse :

Corinne Chautemps - 06 21 01 69 97

**A propos du Conseil du Commerce de France : Le [Conseil du Commerce de France](#) est une association qui regroupe une trentaine de [fédérations professionnelles](#). Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerce de proximité, centres commerciaux, e-commerce. Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,6 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé.*

Conseil du Commerce de France

76-78 avenue des Champs Élysées – 75008 Paris - Tel : 01 40 15 03 03
www.cdcf.com – Twitter : @CdCFCommerce – Facebook : @conseilducommercedefrance
Le Conseil du Commerce de France est membre du Medef et d'EuroCommerce